L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Si vous ne. No 78 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 20 MAI 1883.

VACCINATION OBLIGATOIRE

Par STANFORD E. CHAILLE, M. D.

Association Sanitaire Auxiliaire de la Nouvelle-Orléans—Séance de la séance régulière du Comité Exécutif, le 17 mai 1883.

La Nouvelle-Orléans peut-elle et doit-elle imposer la vaccination par une Ordonnance?

Mes citoyens, en persistant dans leur négligence actuelle, comment-ils le risque d'une nouvelle invasion de petite vérole, l'hiver prochain, et mettront-ils ainsi en péril ce retour de prospérité que l'on attend de notre Centenaire du Coton?

J'ai une foi entière dans la vérité des deux vieux adages: "Une once de prévention vaut une livre de curatif" et "Vouloir c'est pouvoir."

Dans une occasion précédente j'ai fait remarquer que, si l'on avait que beaucoup de commerçants américaines se sont protégées par le fait de la vaccination obligatoire, il est hors de doute qu'il en a été ainsi de Chicago et de Washington. A ces villes je désire ajouter aujourd'hui celle d'Atlanta, et je vous prie d'accorder un moment d'attention à quelques dernières instructions que vient de nous transmettre son Bureau de Santé.

Au commencement de l'année 1882 Atlanta adopta l'Ordonnance que voici:

"Tout résident de la ville d'Atlanta, au-dessus de 15 ans, non vaccinés avec succès, et refusant ou négligeant, après avis de 24 heures, de se faire ainsi vacciner, sera passible d'une amende n'excédant pas cent dollars, ou pourra être arrêté afin d'être traduit devant une Cour de Recorder, et, sur conviction, condamné à une amende n'excédant pas *cinq cents piastres*, ou à un emprisonnement n'excédant pas trente jours, *à l'une ou l'autre de ces pénalités ou à toutes deux*, à la discrétion du tribunal, pour chaque jour de contravention par la dite personne. De tout patents, tuteur ou autre personne ayant la garde d'un enfant au-dessous de 15 ans qui n'a pas été vacciné avec succès, et négligeant de faire vacciner le dit enfant, après avis de 24 heures, sera passible des pénalités énumérées ci-dessus."

Afin de mettre en vigueur cette Ordonnance quatre Ordonnances supplémentaires furent simultanément adoptées.

En vertu de l'adoption et de la mise en vigueur de ces Ordonnances que fit encore Atlanta? Afin d'arriver à un parallèle instructif, il importe de se souvenir que la Nouvelle-Orléans a une population cinq fois supérieure en nombre à celle d'Atlanta, et que, si un quart environ de cette population de la Nouvelle-Orléans appartient à la *race* de couleur, la population d'Atlanta se compte pour une proportion de plus des deux cinquièmes.

Le 20 décembre 1881, le Bureau de Santé d'Atlanta mettait le Conseil de Ville en garde contre le danger, et aussitôt, et alors même qu'il n'existait encore aucun seul cas de petite vérole en cette ville, on votait une allocation spéciale de mille piastres. Au cours de l'année 1882 Atlanta dépensa ainsi près de onze mille piastres, et en 1883, jusqu'à date, la même ville vota trois mille piastres uniquement pour se protéger de la petite vérole.

Toutes proportions gardées, la Nouvelle-Orléans aurait dû consacrer à cet objet soixante-dix mille piastres, et cependant son dépositaire de ce chef ne s'était vent pas même à la moitié de ce qu'a déboursé Atlanta.

En 1882, il a été vacciné 26,736 personnes à Atlanta. Pour marcher de pair avec cette ville, la Nouvelle Orléans aurait dû compter environ 130,000 vaccinations, et pourtant on n'y a vacciné que 4725 individus. Sur 3600 enfants qui suivent les écoles on constata que 2875 étaient encore exposés, et on les fit aussitôt vacciner. Quelle fut la conséquence? Pas un enfant, blanc ou de couleur, appartenant aux Ecoles Publiques d'Atlanta, ne fût atteint de la petite vérole, ni même de la varicelle.

Pour multiplier la vaccination quatre médecins furent employés au début de l'année 1882: ils avaient pour mandat d'aller de maison en maison; et de plus deux bureaux demeurèrent ouverts, à la disposition du public.

Malgré ces mesures préventives la maladie éclata néanmoins en avril; et alors on ouvrit six bureaux de vaccination gratuite, et, de plus on appela l'aide de dix médecins additionnels. Un nombre augmenté d'un nombre suffisant d'officiers de police, firent une inspection à fond et méthodique de la ville entière, où l'on *vaccina par force*, quand cela était nécessaire, toutes les personnes non indemnes.

Afin d'aller de pair avec Atlanta la Nouvelle-Orléans aurait déjà avoir trente bureaux de vaccination gratuite et cinquante officiers de police chargés de visiter chaque maison. Mais on fait la Nouvelle Orléans n'a réellement besoin ouverte que six bureaux, et a employé seulement six Inspecteurs Sanitaires, surchargés déjà par leurs occupations privées et par leurs devoirs officiels, outre les soins à donner aux dits bureaux.

Grâce aux précautions prises d'abord, le premier cas de petite vérole ne se déclara à Atlanta que le 3 avril. Alors on recourut immédiatement à d'autres mesures préventives plus vigoureuses encore; si bien que la maladie étant enrayée le 15 du dit mois, et qu'en moins de trois mois, garanats six décès seulement en résultèrent, et sur un total de 116 cas, 111 avaient frappé des individus de couleur.

Une seconde apparition du mal eut lieu le 14 décembre, et après avoir causé 17 décès, la maladie était complètement supprimée le 5 mars 1883, par la prompte action de mesures identiques et au prix de trois mille piastres.

Comme contraste, la Nouvelle-Orléans négligea de prendre des mesures préventives spéciales; trois décès eurent lieu en décembre 1881; 415 en 1882, et jusques 13 mai 1883, environ 750. C'est à dire que la Nouvelle-Orléans qui, comparativement à Atlanta, aurait dû compter quelque 215 décès, eût à en enregistrer 1165, et en constatera probablement beaucoup d'autres encore en 1883, en attendant ceux qui pourront survenir en 1884.

Quelles furent les présentiones très vigoureuses auxquelles eut recours Atlanta quand, le 3 avril 1882, éclata le premier cas de petite vérole? Comme il a été dit plus haut, la vaccination fût décrétée obligatoire par une Ordonnance; et afin d'exécuter celle-ci, six bureaux de vaccination gratuite furent ouverts et dix médecins envoyés de maison en maison pour mettre en vigueur cette loi. De plus, une résidence de nègres, déjà infectée, fût brûlée, et on ouvrit un autre hôtel de nègres aussi dans le même but. Ensuite on répandit 5000 circulaires parmi les citoyens, les requérant de se faire vacciner au plus vite, et de dénoncer sans délai tout cas suspect, etc. Et chaque fois qu'un cas suspect était ainsi rapporté au Bureau de Santé, on bien était découvert par l'un de ses agents ou employés, sur le champ un gardien était préposé à la maison, et aussi promptement que possible on la pourvoyait à son nature de mal. Dans l'éventualité de la petite vérole, le malade était transporté par une ambulance couverte et bien suspendue à un petit hôpital de variolés; toutes les personnes qui avaient été exposées directement ou indirectement à l'infection, ainsi que leurs effets et mobilier, étaient transférés à la *Station de la Quarantaine*. La tente ces individus étaient vaccinés à nouveau, et on les y retenait durant deux semaines. Puis s'ils échappaient à la maladie on les faisait avec les vêtements nécessaires et on leur permettait de regagner la ville.

Néanmoins, s'ils témoignaient le désir de demeurer chez eux et avaient les moyens de subvenir, *par leurs propres ressources*, aux nécessités de la Quarantaine prescrite par le Bureau, ils s'étaient par dérangés, tant qu'ils se conformaient aux prescriptions de ce Bureau.

La maison où existait le malade était, dans ce cas, indiquée par un pavillon jaune, bien en vue, et *si elle était surmontée de gris jour et nuit.*

En 1882, on constata à la Quarantaine 223 personnes, et 21 en 1883; on fit usage à cette Station de tentes, comme à l'hôpital. Inutile de dire que l'on s'occupa sans cesse et avec vigueur de la désinfection de toute literie et de tous vêtements infectés, et aussi de la désinfection des résidences et des personnes.

Telles sont les efficaces mesures préventives qu'a entreprises la petite ville intelligente et entreprenante d'Atlanta, mesures que la Nouvelle-Orléans, nous disons, ne peut ni ne doit adopter.

Si mortifiant que soit le parallèle entre ces deux villes, l'exemple d'Atlanta devrait encourager à une prompte action tous les citoyens qui croient que la prospérité est mieux assurée quand on se fie moins au hasard et quand on pousse à la zone pour arriver au progrès.

THEATRE DE L'OPERA.—Chaque fois que nous voyons se former ici une association, bête par une attache quelconque au domaine de l'intelligence, nous allons spontanément à elle, nous nous faisons un devoir de l'appuyer au mieux de notre influence. C'est dire que tous nos vœux sont avec le Club Dramatique Social. Il s'occupe d'art, en effet; tous ses efforts tendent à produire à la scène, avec tous les soins possibles, les œuvres marquantes du théâtre contemporain.

C'est là un but des plus louables; une véritable étude, qui développe l'esprit, rend plus familier avec les beautés de la langue française, avec les productions des grands ouvriers de cette langue.

Mieux vaut employer ainsi son temps que de le perdre dans de longues stations de cafés ou cafés, ou de le jeter aux intrigues démoralisatrices de la petite politique de clubs, d'élections primaires, etc., etc. Désastreuses dissolvants contre lesquels on ne saurait trop mettre en garde la génération qui s'élève.

C'est donc bien cordialement que nous souhaitons plein succès au Club Dramatique et Social, aujourd'hui et toujours.

Son programme de ce soir est de ceux qui portent bonheur: *Les Mousquetaires du Vingt ans Après*, d'Alexandre Dumas, 12 tableaux où l'intérêt va toujours ascendant. Les soins apportés à l'étude et aux répétitions promettent une bonne représentation, et la location une riche recette.

MLLE MARGIE FREER—Après demain mardi aura lieu une représentation dramatique et musicale au Grand-Opera-House, qui promet d'être brillante, si nous en jugeons par le nombre des billets déjà placés. Cette soirée se donne au bénéfice d'une charmante jeune fille, Mlle Margie Freer que toutes les sympathies attirent dont le mérite est digne d'un succès entier. Programme très intéressant.

La partie dramatique se composera du drame *Don César de Bazan*. Dans la partie musicale nous remarquons le nom d'une chanteuse toujours entendue avec plaisir, Mme Familier Blache.

L'ORPHEON FRANÇAIS—Cette société musicale, en pleine voie de prospérité, qui grandit chaque jour en nombre et en valeur, donnera le samedi 2 Juin, au Pavillon du Fort Espagnol, un Grand Concert en un Bal. Le comité d'arrangements, composé de MM. C. T. Chauvin, F. Dufour, L. Emmerling, Alex. Alciator et J. Mugnier, est à l'œuvre, et comme il s'entend à parailie organisation, on peut compter sur une *fête* qui laissera sa marque.

Nous reviendrons sur ce sujet. Nos remerciements pour les cartes reçues.

FARANTA'S SPECIALITIES.—La Matinée et la Soirée de dimanche ne fait toujours remarquer par la plus tentante des affiches. Il en sera aujourd'hui comme toujours.

FORT ESPAGNOL.—M. W. S. Salter fait largement les choses; consultez l'annonce insérée plus loin et vous vous en convaincrez une fois de plus.

Mercredi prochain, il offrira aux habitués du Fort Espagnol, et gratis, le spectacle d'un splendide feu d'artifice composé de 14 pièces, dont le bouquet sera la représentation d'ALICE OATES, la célébrité chanteuse d'opérette, qui doit être la Pétella de cette saison d'été.

Toutes ces pièces ont été établies à grands frais, pour cette occasion, et l'on nous assure que jamais notre grand Lac n'aura vu pareille fête pyrotechnique.

Le feu d'artifice commencera à 8 heures et dégèle du soir. Nous reparlerons de cette fête qui sera la véritable inauguration de la saison 1883.

Ce soir, dimanche, le Concert aura avec un programme riche et varié: 12 morceaux triés avec goût, des airs plus grands noms.

WEST END.—Très beau Concert ce soir au West End, et on sait aussi qu'il y a là maintenant un artiste éminent dont le talent est désormais reconnu de tous, et vant un accroissement de popularité à cet endroit déjà si plein de séductions.

Un légiste distingué, M. Bertillon, a proposé un système d'identification basé sur l'anthropométrie.

Après la mensuration exacte de la taille, la longueur de la tête peut être obtenue à un millimètre près, au moyen d'un instrument nommé chez les chapeliers. La longueur des pieds, l'envergure des bras, la couleur des yeux sont des points de repère peu variables qui permettront d'arriver à une classification plus facile. La photographie de profil est aussi préconisée, car elle donne la forme exacte du nez, la plus ou moins grande inclinaison du front, le creux de la racine du nez, le prognathisme, l'angle de Camper, la forme de l'oreille, etc.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 19 mai 1883

Thermomètre de C. DURAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	72	22
Midi	80	26
3 P. M.	84	28
6 P. M.	80	26

Samedi, 19 mai 1883, 2 p. m

Température (Fahrenheit) dans les villes ci-après:

Atlanta	80	Louisville, Ky	56
Augusta, Géo	83	Memphis, Tenn	84
Baltimore, Md	74	Mobile, Ala	82
Cairo, Ill	80	Montgomery, Ala	86
Chattanooga, Tenn	84	Nashville, Tenn	84
Cincinnati, O	80	New Orleans, La	82
Davenport, Iowa	82	Omaha, Neb	80
Dubuque, Iowa	68	Pittsburg, Pa	61
Galveston, Texas	84	Savannah, Géo	79
Indianola	84	Shreveport, La	86
Keokuk, Iowa	72	St. Louis, Mo	74
Key West, Fla	—	St. Paul, Minn	57
La Crosse, Wis	60	Vicksburg, Miss	84
Leavenworth, Kan	66	Yankton, D. T	57

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta	6 11	Louisville, Ky	3 01
Cairo, Ill	Sec	New Orleans	1 03
Cincinnati, O	11 11	Omaha, Neb	11 00
Davenport, I	11 08	Pittsburgh, Pa	5 06
Dubuque, Iowa	10 00	Shreveport, La	12 6
La Crosse, Wis	6.10	St. Louis, Mo	24.00
Leavenworth, K	14.10	St. Paul, Minn	7.0
Lexington, Ky	6.07	Vicksburg, Miss	40.06
Memphis, Tenn	17.05	Yankton, D. T	11 00

Les chiffres doubles en deçà de l'étiage (eaux les plus basses) eaux de 1874 1883

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrites au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

William Pierce à Mlle Anna Redeker.
Messrs Williams à Mlle Joséphine Jolivette.
John Lowery à Mlle Pauline Richardson.
Jacob Becker à Mlle Julie Meyer Geissler.
Frederick Gross à Marguerite Klein.

Naissances.

Mme Wm Frey, un garçon, 8 janvier.
" Joseph Lemaire, un garçon 11 mai.
" S. Levy, un garçon, 7 mai.
" Henry Herbert, une fille, 19 mars.
" Timothy Daly, un garçon, 3 avril.
" Christopher Hebert, une fille, 20 mars.
" John A. Gorman, une fille, 17 mai.
" Michael Walsh, une fille, 3 mai.
" Joseph Schindler, un garçon, 10 mai.

Décès.

Mme Alexandre Noel, 74 ans, 96 rue Royale.
Sarah R. Davis, 7 mois, rue St. Patrick et Tonnelier.
Leopold Ep ke, 53 ans, Guinea.
Joseph Gallet, 2 mois, rue Liberté et Calliope.
Théodore Tarabeau, 50 ans, rue Urquhart et St. Antoine.
Alphonse P. Lecomte, 35 ans, 255 rue Calliope
Lorrain M. Ambruster, 30 mois, rue Olive et Magnolia.
Mme Marie Veuve W. G. Johnson, 83 ans, Ouest End.
Ferdinand Henry, 9 mois, rue Annette et Miroir.
Philip Riley, 5 mois, 329 rue du Camp.
William C. Brunold, 4 mois, rue Royale, entre Louisa et Fourgères.
Julie Cuzilla Larsen, 45 années, Rivière St Bernard
Mme Randolph, 3 mois, rue St. Claude et Coteau Prune.
Mary Agnes Rehage, 4 mois, 463 rue de Bourbon.
Marie J. Requil, 3 ans, 325 rue Hamilton.
Louis Maisonny, 59 ans, 638 rue Dryades.
William Meyers, 10 mois, 636 rue Terpsichore.
Mme Ursula Schuler, 75 ans, rue Cambronne, entre Dauphine et Léonie.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

R Spiegenaer St-Louis; A B Slater, New York
George Haney, do. Capitaine D D Roger et de.
Mme Williams, Miss Williams, Thomas W Fight, R G Lamb, W G Williams, Boston Mass, Joseph Perrin, Joseph Margolin, L M Mc Kinley, Miss Margie Freer, Miss Mamie Williams, E J. Babin, L A Kaull, Pascagoula Miss, G H Jouster, Mobile, Gustave Bein, Cincinnati, C McQuaid, W H Wall Miss, Frank D Hunt, M C Granford, Covington La, Hugh, R W Bates, Cin, J A Kay, A B Stevens, Memphis Tenn, Thomas J Wilson, P O Schilling, A S A. Mobile, Geo E Wood mich, H E Hunter, Auburn; B F Nixon et fam, Ky, Young, F Temple, Ga; H G Kendrick, Miss Ruth Hall, Miss et femme, Miss Powell, femme et fille S ourneville Ga; Geo Bowen, Cincinnati; J E Mack, Norfolk; Chas A Gaige Wabiyon, N Smith, J A Cunningham Boston, Thos W Lane, Middlebury, J Southworth, Wm Wm Hay et femme, Ga; R J Powell Miss P Powell, A S Hendrix et femme, Hendrixville Ga, H H Dunn et femme Ky, J F Kemp, New York; J E Lynch, G Frank Geo W Bidell, New York; W F Jones fabricville, Chas G Chaffery Providence R I; James G Whitehouse do; S G Sherman, Penn, T Battle W S Cantrell, New York, G Quad, Texas, C N Bell Lyn, J B Fleet, Lynchburg, femme et deux garçons, Lee, Mlle E Sharp, Mlle T Sherrard, W F Elkins, H L Batchin, T C Martine, Texas, Dr L D Wilmett, T M Lasile August Heslin, New York, J C Wilderman Lodi, C N Bond, Cincinnati.

Les travaux de la levée.

Le curiosité nous a, hier, conduit sur la levée, où s'exécutent, en ce moment, d'importants travaux. La ville vient, en effet, d'entreprendre le pavage de tout le terrain qui environne les hangars au sucre, par conséquent, depuis la rue de la Duncse jusqu'à la rue St. Louis.

Tout d'abord, on peut éprouver quelque surprise en voyant se livrer à une dépense aussi considérable une municipalité si pauvre, qu'elle est incapable de faire face à ses frais ordinaires d'administration.

L'argent qu'elle dépense si utilement aujourd'hui, provient de la vente qu'elle a faite, il y a un an ou deux, à la compagnie du chemin de fer urbain *Crescent City*, du droit de passage sur la rue du Charitres. Cette vente avait rapporté à la ville deux cent et quelques milliers de piastres. Il avait même été stipulé dans le contrat, si nous avons bonne mémoire, que la somme entière, serait consacrée au pavage de la ville. C'est de la sorte que ces belles actuels on pu se livrer à cette dépense, véritablement considérable.

Le pavage dont nous parlons, tout entier en blocs de granit, est achevé entre la rue Douane et la rue Bienville.

Toutefois les travaux actuels ne s'étendront pas, du côté du fleuve, au delà des hangars. Il n'arrêtera à la Levée proprement dite; mais il est question de la prolonger presque jusqu'aux quais, l'an prochain. C'est dans ce but que la Bourse an aussi a voté, dernièrement, une somme de $20,000, en demandant à la ville de la Nouvelle-Orléans de fournir le reste des fonds, soit, à peu près $40,000, lesexpert ayant estimé que les dépenses tota'es s'élèveraient à $60,000.

Nous ne savons ce que contient les travaux en cours d'exécution; mais le prix doit en être fort élevé, attendu que le pavage en granit se paie $5 75 le yards carrés. En tout cas, nous avons l'espoir de voir se compléter, avant l'hiver prochain, les travaux, de la rue Décatur au fleuve, sur toute la longueur des trois îlots qui s'étendent de la rue Douane à la rue St. Louis.

On sait que tout le terrain qui s'étend entre la rue Decatur ou Vieille-Levée et les hangars actuels, était, vide, il y a une vingtaine d'années. C'est peu à peu que les bâtisses ont envahi la Levée. On s'imagine pas le mouvement industriel qui a lieu dans cet espace compris entre Decatur et Front. Vous y trouverez de tout, depuis la plus humble échoppe jusqu'à la plus aristocratique raffinerie.

La grande raffinerie qui s'élève actuellement en face de la rue Toulouse va bientôt avoir une rivale redoutable.

La nouvelle raffinerie dont on commence actuellement les constructions s'élèvera entre les rues Douane et Bienville, Clay et Front.

Elle aura des proportions grandioses. Les travaux des fondations sont magnifiques, ils rappellent ceux de l'édifice de la Douane.

Il a été pratiqué une immense excavation d'environ 100 pieds carrés sur une profondeur de 20 à 25 pieds. A coups de puissants moutons, on a enfoncé d'énormes pilotis. C'est sur cette base que s'élèveront les fondations. Les murs extérieurs de la nouvelle *raffinerie de la Louisiane* tenant à l'entrepôt de la maison Robert Carey, coin Front et Bienville.

La Compagnie Morgan, qui avait déjà établi une ligne ferrée qui relie la raffinerie de la rue Toulouse avec sa ligne principale de la levée, vient de prolonger la première jusqu'à la nouvelle usine. De quelque côté que l'on jette les regards dans cet étroit espace, on ne voit que partout que travaux. Il doit s'y trouver, actuellement, près d'un millier d'hommes à l'œuvre.

!!!—Dans la matinée d'hier, un individu employé aux réparations d'une maison sise rue Royale, non loin de la rue Esplanade, a mis en émoi tout le quartier par la peur qu'il donna à tous ceux qui purent le coup du plus cruel affolement. Après s'être livré à une course effrénée sur les toits de plusieurs maisons, avoir escaladé autant de balcons, le malheureux s'est trouvé sur le trottoir où des centaines de personnes, attirées par l'étrangeté du spectacle, ont pu, leur étonnement dépassé, l'interroger. Il a fallu au moins un quart d'heure pour que le trouble fût placé à la raison dans le cerveau du pauvre ouvrier, pour qu'il pu reconvrer l'usage de la parole et dire qu'il venait d'être le jouet d'une hallucination nationale. Il a raconté sans retenue, mais sans hésitation aucune, qu'il avait vu surgir devant lui, alors qu'il se trouvait seul sur le faîte de la maison en question, un spectre qui l'avait appréhendé au corps et l'avait forcément suivi.

Voilà matière à réflexion pour les visionnaires et les sceptiques. Cette apparition a-t-elle été réelle ou imaginaire, nous ne saurions le dire; mais toujours est-il que l'incident dont nous faisons ici la relation, sans amplification, peut être attesté par deux cents de Lorquenes devant lesquelles le héros de cette histoire n'a cessé d'écrier,

"Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte."

Cour criminelle de district.

A la section A. (Juge Roman)—John Kane, convaincu du meurtre de John Leahy, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Le juri a écarté la peine capitale.

John Henry et John Thomas, qui se sont reconnus coupables d'attaque, ont été condamnés le premier à dix jours de prison de paroisse, le second à quinze jours de détention à la même institution.

Cour du recorder Ford.—Frank Gates Wilson et Dock Gallagher, accusés d'avoir poignardé Wm. Lee, ont été acquittés, les dépositions ayant établi qu'ils ont agi à corps défendant.

Amélia Morris a été condamnée à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police, pour ivresse et bris de paix.

Eliza Riddle, prévenue d'avoir enfreint l'ordonnance qui a trait aux prostituées; Sarah Jones, accusée d'insultes et de tapage, ont été requises de donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Cour du recorder Davey.—John Monahan, accusé de voies de fait, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250. Sur le chef d'ivresse et de bris de paix, il a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

John Shindorf a été envoyé à la maison de correction, pour vagabondage.

Pete Boylan et A. Comfort, convaincus d'ivresse et de bris de paix, ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Jane Harcy, qu'on croit atteinte d'aliénation mentale, a été déposée en attendant que le médecin de la ville se prononce sur son état.

Wm Hawkins, accusé d'être entré nuitamment, à main armée, dans une maison, dans l'intention de tuer, a été requis de donner un cautionnement de $1,000 en attendant l'instruction.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auctioneur des aliénations;

Mme Isaac L. Hills et la succession—Mme Cyrus Bussey à Edmund Richardson, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues St. Charles, Jackson, Prytania et Carondelet, ayant 100 pieds de face à la St. Charles sur 147 pieds de profondeur.....$1,000

Denis Shahan à Mme Margaret Hennessey, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Girod, Lafayette, Basin et Franklin, ayant 28 pieds de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur.....$800

Mme Edmund Mastern Ivens à Joseph Wood, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Prytanée, St-Charles, Race et Clio ayant 21 pieds de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur.....$4,000

Succession Adam Gifkin à W. Talley, l—un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues South, Septième, Prytanée et St-Charles, ayant 40 pieds de face à la rue Septième sur 120 pieds de profondeur; 2—un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les mêmes rues que le précédent, ayant 37 pieds de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur.....$8,075

Edouard Gossey Sr. à Francis Johnson, cinq terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Magazine, Jolie, Peniche et St-Joseph.....$1,750

John A. Walsh à Paul Octave Fraenda, 1—Cinq terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Peters, Julia, Commerce et Notre Dame; 2—Un terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues que les premières; 3—Un autre terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues que les précédentes...$50000

Joseph Charles C. Delmont et als à Severin Dodsell, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Marais, St. St. Philippe, Trémé et Dumaine, ayant 41 pieds de face à la rue Marais sur 47 pieds de profondeur.....$1,675

Joseph Jeubert à Pierre Ader, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Ste. Ane, Orléans, Villeré et Bourbon.....$2,000

Vente du shérif—The Society of the Roman Catholic Church of the Diocese of New Orleans à John Rogaerts, trois terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Magazine, Berlin, Gentilly et Milan.....$2,000

Vente du shérif—Succession Philip Hinkel à William Hoyer, deux terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Madison, Troisième, Barthe et Dublin, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Madison sur 117 pieds de profondeur.....$800

Vidian Maurice Masadé à Joseph Llado, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Tonti et Rochebleve, ayant 32 pieds de face à la rue Ursulines, sur 98 pieds de profondeur.....$325

Patrick Gallagher à Mme Walter Fry, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Market, Delord, Nouvelle-Levée et Tchoupitoulas, ayant 48 pieds de face à la rue Peters.....$1200

Mme Edmond Bernard à Adam Gambel, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues St-Claude, Port, Amour et Bons-Enfants, ayant 28 pieds de face à la rue Amour sur 65 pieds de profondeur.....$1,000

William Erslew au même, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Enghien, Amour, Port et Bons-Enfants, ayant 34 pieds de face à la rue Enghien sur 28 pieds de profondeur.....$350

Mlle Adelina Kunz à Joseph C. Thompson, une certaine portion de terre et bâtisses situées sur le Chemin de la Métairie, et comprise entre les propriétés Beaulieu et Dauncy, ayant 3 arpents de face au dit Chemin sur 6 arpents de profondeur.....$225

Concours annuel.—Les Crescent Rifles capitaine Allen—remportent le premier prix des exercises d'infanterie et la Batterie B, "Louisiana Field Artillery", lieutenant H. B. Tompson, celui des exercises d'artillerie.

Le second et dernier jour du concours militaire entre compagnies d'Etat, a eu lieu, hier, à 3 heures de l'après-midi, aux Fair Grounds.

Un détachement de la batterie B, artillerie Washington, capitaine May, a été le premier à la cible.

Dans le changement de la roue droite du caisson et de la roue gauche de la pièce, les mouvements ont été très mal exécutés.

Le changement de démonter et de monter la pièce, le caisson, et faire feu a été très bien fait.

—

La batterie "A" "Alabama State Artillery," capitaine Daniel E. Hager, a été chaleureusement accueillie à son entrée dans la lice. On a beaucoup admiré la tenue martiale des hommes, leur marche ainsi que leur manière de manœuvrer la pièce.

Manœuvres, qui consiste à détacher le caisson et mettre la pièce en batterie, a été admirablement bien exécutée. Le détachement n'a pas obéi avec beaucoup de précision et d'ensemble aux commandements donnés pour changer les roues de caisson à la pièce. Il y a eu beaucoup plus de régularité dans les autres manœuvres.

—

Un détachement de la batterie C, Louisiana Field Artillery, commandé par le capitaine Michel Fortier, a été salué à son entrée dans la lice par des applaudissements prolongés.

Le détachement a reçu l'approbation des assistants pour la manière avec laquelle il a chargé la pièce au temps et mouvements.

Dans le changement de la roue droite du caisson avec la roue gauche de la pièce les mouvements ont été admirablement bien exécutés.

Le pièce a été montée et démontée avec beaucoup plus de régularité, par cette compagnie que par les autres.

—

Après les manœuvres, les compagnies qui avaient pris part au concours de vendredi et de samedi se sont formées en ligne en face de l'estrade. Le colonel E. L. Kenibedi, assistant-adjudant-général, accompagné du brigadier-général Adolphe Meyer, s'est alors avancé et a la décision du juge.

Le premier prix $1,500 pour exercices d'infanterie a été remporté par les "Crescent Rifles"; cette nouvelle a été accueillie par des applaudissements. Le deuxième prix, $1,000, par les "Houston Light Guards". Le troisième, $500, par les "Treadway Rifles."

Le premier prix $500 pour la manœuvres d'artillerie a été remporté par la batterie "B" Louisiana Field Artillery, lieutenant Thompson; le deuxième, par la batterie "C", capitaine Fortier, le troisième, par la batterie "B" Washington Artillery, capitaine May.

Aujourd'hui les "Crescents," les "Houston Light Guards" partent par le chemin de fer de Mobile, pour le concours qui doit avoir lieu prochainement à Nashville.

Incendie.—Hier soir, à neuf heures et quart, un incendie, occasionné par l'explosion d'une lampe remplie d'huile de charbon, a éclaté dans l'épicerie de M. Hadin, au coin des rues Port et St. Claude. La bâtisse a été détruite. Nous n'avons pu connaître la perte est couverte par une assurance.

Les flammes se sont communiquées à la bâtisse attenante, Nos. 608 et 606½ de la rue St. Claude; les dégats sont de $400.

La pharmacie de M. Noah, en face, a été légèrement endommagée.

C'est M. Bérot qui a sonné l'alarme de la boîte No 315 du coin des rues Bons-Enfants et Champs-Elysées.

La Société de Bienfaisance Mutuelle des Lutiers de la Nouvelle-Orléans, a hier soir, en assemblée générale, élu les officiers suivants à l'unanimité;

Pierre Casteroo, président.
Fred. Kneipp, premier vice président.
T. B. Callao, second vice président.
John Brenner, secrétaire aux finances.
Pierre Donnes, secrétaire assistant.
Pierre Bayon, trésorier.
Pierre Bach, grand marshal.
Henri Venturini, sergent d'armes.

Paragraphes.—Hier soir, à dix heures, une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion au No 245 de la rue Esmparis. Coleman Scott et Rosana Brown, en essayant d'éteindre les flammes, ont été légèrement brûlés aux mains. La lampe a été endommagée.

—Hier soir, les membres de la Compagnie à vapeur Eagle No 7, se sont réunis, solennellement en corps à la résidence du juge A. L. Tissot, et lui ont présenté une magnifique médaille en témoignage de l'estime qu'il s'est acquise parmi eux en qualité de marshal.

Le juge est immédiatement sorti de chez lui, accompagné de sa dame. Après le chaleureux remercié ces messieurs de l'honneur qu'ils lui faisaient, il les a invités à entrer chez lui et les a royalement traités.

Nous avons vu la médaille; elle est gravée avec un rare talent. On voit que l'auteur aussi a le cœur avec une amitié de main. Elle est l'œuvre de M. Geo. Landumies, l'habile graveur de la rue de Chartres.

—Le steamer "New Orleans," en arrivant à son quai, hier matin, s'est heurté contre le "Counsellor" et s'est fortement endommagé.

—Joe Coe, matelot, accusé de s'être introduit nuitamment chez M. Patrick Hart, a été arrêté au coin des rues Port et Liberté.

—Sam. Harper, c., accusé d'un vol de $20 a été déroué à la station de port.

—L'officier de police J. Hawkins s'est enivré et s'est battu avec Félix Gorman, à l'encoignure des rues Magnolia et Washington. Ils ont été arrêtés.

—

Au restaurant;

— Garçon, le potage est trop salé.

— Oh! monsieur a perd de se plaindre.

— Comment, y aurait-il quelque chose de plus salé encore?

— Oh! oui, monsieur.

— Quoi donc? le poisson, les légumes?

Le garçon avec bonhomie;

— Non, monsieur, l'addition.

Bonne parisienne:

— Le serrurier serrurier tombe évanouï sur le trottoir.

Les passants s'empressent de le relever et de l'asseoir sur un banc; passe un médecin qui, pour soulager le malade, ouvre son vêtements avec un bistouri.

A bout d'un instant, l'ouvrier revient à lui; puis, jetant sur les passants un regard courroucé:

—Quoi ces donc le voyeu qui a coupé ma veste!

—

La Bédouillère, qui était un philosophe sensible, s'entretenait un jour avec un ami des vicissitudes de la profession de journaliste.

—Qué d'épreuves à traverser dans cette carrière, disait l'ami!

—Et chose particulière, ajouta Le Bédouillère, nous sommes journalistes, nous ne sommes pas corrigés par nos épreuves, c'est nous qui les corrigeons.

—

Quelqu'un demandait, l'autre jour, à un marbrier pourquoi il avait gravé sur une tombe:

"Ci-gît ici sans cet renseigné au ciel!"

Pourquoi? répond l'artiste avec un étonnement dédaigneux; car ce qu'on ne dit pas: mon âme, ton âme, son âme?

DEPECHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

FRANCE.

Banquet donné par le comte de Lesseps.

Paris, 19 mai.—Un banquet a été donné ce soir par le comte de Lesseps et les membres de la commission représentant l'exhibition de Boston.

Il y avait beaucoup de journalistes français et étrangers. Le comte de Lesseps a bu à la santé des Présidents des deux Républiques et du ministre des Etats-Unis, Morton.

Traité avec l'Espagne.

Madrid, 19 mai.—On cherche à rendre les producteurs de Cuba favorables à un traité commercial entre l'Espagne et les Etats-Unis.

L'Allemagne représentée à l'exhibition de Boston.

Berlin, 19—Un comité s'est formé ici afin de favoriser la représentation de l'Allemagne à l'Exhibition de Boston. Il se compose du duc de Ratibon, du Dr Von Forkenbeck et autres.

Les bulletins officiels disent que la santé de Bismarck est loin de s'améliorer et qu'il est très affecté par les démêlés politiques qu'il a éprouvés. Les derniers rapports au sujet des négociations entre la Prusse et le Vatican but beaucoup contribué à altérer sa santé.

Entrevue du czar, l'empereur d'Autriche et le roi d'Italie.

Berlin, 19—On rapporte que le czar, l'Empereur François-Joseph et le roi Humbert d'Italie doivent se rencontrer ici cet automne.

Projet de faire sauter un dock avec de la dynamite.

Hull, 19 mai—Les bruits circulent qu'on a une tentative pour faire sauter le dock en usage à la dynamite. Les gardes ont été doublés.

Commutation de sentence.

Rome, 19—Le cour d'appel a confirmé la sentence du